

BREVET DE MAITRISE

Référence : brevet de maitrise

Thématique : Formations diplômantes

Objectif

Valider les compétences qui permettent de :

- Obtenir un diplôme national homologué de niveau 5 (BTS)
- Acquérir une haute qualification professionnelle
- Se préparer à la prise de responsabilité
- Créer reprendre ou développer une entreprise
- Obtenir le titre de Maître Artisan

Acquérir les aptitudes spécifiques au métier : être passionné et créatif, être curieux et à l'affût des nouvelles tendances de consommation, être organisé et gérer son travail, savoir développer des qualités de manager et faire preuve de résistance physique.

Public

- Salariés
- Chef d'entreprise
- Apprentis
- Demandeurs d'emploi

Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BP, BAC PRO dans le métier)
- Réaliser un entretien physique de positionnement et une évaluation

Programme

Les blocs de compétences sont :

- Bloc 1 : Créer et développer une entreprise artisanale
- Bloc 2 : Commercialiser les produits ou les prestations
- Bloc 3 : Gérer l'aspect financier d'une entreprise artisanale
- Bloc 4 : Gérer les ressources humaines
- Bloc 5 : Recruter et former un alternant
- Bloc 6 : Commercialiser les prestations en anglais
- Bloc 7 : Bloc professionnel selon métier : Coiffure, Esthétique, Fleuriste, Patissier, Boulanger,

Boucher-Charcutier, Menuisier, Réparation et maintenance automobile, Peintre.

Fiche programme par BM ici

Durée

De 18 à 36 mois selon le métier, votre situation professionnelle, le positionnement et le parcours antérieur

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement et d'évaluation
Dossier d'inscription
Inscription 1 mois avant le début de la formation

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

Formation présentielle s'appuyant sur une pédagogie active et interactive (travaux de groupe, exposés, simulations, jeux de rôles, études de cas, mises en situation permanentes sur plateaux techniques...) Travail personnel

Nos espaces de formation disposent d'outils de formation modernes et performants, comprenant des salles polyvalentes, des salles informatiques, équipées des dernières versions de logiciels standards, du matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur, écrans de projection, ...,
- Ressources documentaires,
- Plateaux techniques qui reconstituent les conditions de réalisation des gestes professionnels.

Equipe pédagogique dédiée : directeur(trice) de centre, bureau vie scolaire, Conseil Principal d'Education, formateur(trice)s expert(e)s, professionnel(le) du métier (5 ans d'expérience minimum), formé(e) à notre modèle pédagogique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

- Evaluation des périodes en entreprise.
- Attestation de formation.
- Enquête de satisfaction stagiaire et maitre de stage
- Epreuves intermédiaires écrites ou orales pendant la formation
- Examen final écrit et/ou oral par bloc en janvier ou juin

Validation

Diplome inscrit au RNCP, de niveau 5
Validation totale au partielle, examen de fin de formation
Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des blocs
Chaque bloc obtenu a une durée de validité illimitée

Poursuite d'étude

Consulter le site de l'ONISEP

Perspective professionnelle

Devenir chef d'entreprise, responsable d'atelier ou de laboratoire

Coût de la formation

Prise en charge et financement du coût pédagogique personnalisés à la situation professionnelle du stagiaire (FAFCEA ou OPCO), formation éligible au CPF
Apprenti : Prise en charge par les OPCO – frais annexe à prévoir (matériel, équipement, repas et internat)

⚠ **Dates limites d'inscription :**

CPF
: jusqu'à 11 jours ouvrés avant le début de la formation
Autres financeurs
: jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation
Ne tardez pas ! Ces délais garantissent le traitement administratif et la validation de votre financement avant le démarrage de la formation.

Accessibilité

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Référent Handicap sur chaque site de formation.
Nous proposons une procédure d'accueil individualisé, avec notre référent handicap, qui reste à la disposition du bénéficiaire tout au long de sa formation.
Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Date de la fiche : version du 27/01/2026.

Délivré par:

- 25 - CMA Formation Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - CMA Formation Gevingey : 23 RTE DE LONS LE SAUNIER 39570 GEVINGEY
- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 71 - CMA Formation Mercurey : 17 Voie Romaine - 71640 MERCUREY
- 70 - CMA Formation Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact